



DEMISSION DE L'INTERNAT

ELEVES DES LYCEES HEBERGES

- Lycée Bonaparte
- Lycée Claret
- Lycée Anne-Sophie Pic
- Autre (préciser lequel) :
- Lycée Cisson
- Lycée du Parc St Jean

Nom de l'élève:

Prénom :

Classe : Chambre :

Ma dernière nuit à l'internat sera le :

(Veuillez indiquer la date de la dernière nuit d'occupation de la chambre – le petit déjeuner du lendemain matin est compris dans la facturation).

- Veuillez respecter un **préavis de 15 jours** avant la date de départ de l'internat.
- **La clé de ma chambre et le badge** seront remis **à l'intendance contre reçu**, le dernier jour de présence après avoir signé l'état des lieux avec le CPE ou l'AED présent.
- Veuillez à informer votre établissement d'origine de votre démission.

Toulon, le

Signature de l'élève ou de son responsable financier :

-----o-----

Vu l'A.E.D. ou le C.P.E. Nom

Toulon, le **(date de réception du document par l'AED ou le CPE*)**.....

Signature et tampon de l'A.E.D. ou du C.P.E. :

() Ce document est établi en double exemplaire visé par l'A.E.D. ou le CPE du Lycée Dumont D'Urville et l'élève transmettra immédiatement ce document au service d'Intendance du Lycée Dumont D'Urville pour arrêter la facturation.*

En cas de non respect du préavis, la date retenue pour le calcul de la remise d'ordre est celle indiquée par l'A.E.D. ou le CPE +15jours (en cas d'envoi postal, le cachet de la poste fait foi).

<u>Cadre réservé à l'intendance</u>	
Document reçu à l'intendance le :	
Préavis du..... au.....	Respecté oui – non (barrer la mention inutile)
R.O. du..... au.....	nombre de jours montant :
Observations :	